



Comité directeur du 19 Décembre 2018

Absents excusés : Caroline C, Sophie G, Pascale, Yves, Josette.

➤ Point sur l'enseignement

1. Animations prévues

- ⇒ Samedi 22/01= 9h à 12h tournoi surprise de double puis déjeuner ensemble pour les joueurs du samedi matin
- ⇒ Animation galette des rois le dimanche 27 janvier 2019 ; cible les adhérents en loisirs sans cours de 9h à 12h avec inscriptions.

2. **Rentrée 2019** = reprise des cours le 07 janvier 2019.

3. La halle est fermée du 24/12 au 18/01.

4. Complexe fermé :

- ⇒ Mercredi 09 et vendredi 11 à 17h
- ⇒ Samedi 12 et Mardi 15 de 14h à 18h
- ⇒ Dimanche 13 toute la journée.

➤ Point sur les adhérents

506 adhérents à date ; quelques adhésions sont encore à venir.

➤ Point sur les tournois

- a. Tournoi interne ; fin des séries 30/04 en décembre et 30/03 en Janvier.
- b. Retour sur Rdv avec Dalila = elle est partante pour les tournois jeunes du printemps et des adultes pour juin (copier/coller de l'an dernier)
- c. Le vendredi 03 mai finale tournoi jeune début le 25 avril
- d. Tournoi Open = du mercredi 12 juin au vendredi 28 juin 2019
- e. Fête du tennis le 09 juin 2019
- f. Ecole de tennis réinscription le 05 juin 2019.

➤ **Retour sur la formation sur site internet : <http://usitennis.fr>**

- La commission communication à été formée à la prise en main su site internet ; il n’y a plus qu’à pratiquer !

➤ **Occupation des terrains**

Questionnaire proposé par Olivier

<https://fr.surveymonkey.com/r/3MG97R>

➤ **Points Divers :**

- Proposition de Calendrier des CD 2019

Vendredi 25/01/2019 19H00

Jedi 21/02/2019 19H00

Vendredi 22/03/2019 19H00

Réunion de Bureau le 14 janvier 2019

- Retour sur AG USI
- Boite aux lettres dans le chalet
- Soirée pour les adhérents 15 février maison du club à 19h30
- Travaux chalet l’artisan nous demande d’ouvrir le chalet pour faire des vérifications complémentaires.
- Adhésion de la section à Cosmos (secrétariat aide aux assos, recommandé par la ligue et cotisation prise en charge par la ligue)
- Accueil d’un stagiaire de 3^{ème}
- Renouvellement OVH hébergement du site à suivre
- Une rencontre d'école d'athlétisme aura lieu à la Halle Gosnat **les samedi 02 février et samedi 09 février 2019 de 13h30 à 16h**. Merci de prendre en compte ces après-midi et de libérer la Halle pour 13h30. OK

- **Adhérents mécontents : Extrait de mails**
- *Je me suis inscrit dans votre club pour une raison essentielle qui est de profiter des courts couverts et je constate qu'une fois de plus les 2 courts sont alloués à des rencontres interclubs ceci le dimanche, jour généralement où les particuliers peuvent jouer sans contrainte. Avec le meeting communiste, je crois que c'est la 4^e fois en 2 mois qu'il n'est pas possible d'utiliser ces courts, surtout compte tenu des conditions climatiques ! Je suis vraiment mécontent, je tenais à vous le faire savoir.*
- *Lors de ma réinscription pour la saison 2018-2019, personne ne m'a prévenu qu'il fallait soit être retraité, chômeur ou poser des jours de congés afin de pouvoir réserver un court sous la bulle. En effet, c'est la 1^{ère} année qu'il nous est très compliqué voire quasiment impossible de réserver des courts de tennis sous la bulle en fonction de nos disponibilités. Les 2 courts protégés sont systématiquement utilisés par le club pour des cours ou des entraînements, et il est même regrettable de constater que parfois, c'est pour seulement 30 minutes... (cf pièces jointes) Nous vous demandons donc de revoir le planning dans la mesure du possible afin de condenser au maximum les cours dispensés et idéalement, laisser libre un court sur les 2 protégés pour les licenciés souhaitant jouir de ce à quoi ils ont payé. Dans le cas où vous ne pouviez pas effectuer ces modifications, nous souhaiterions l'installation d'une 2nde bulle pour la période hivernale, nous permettant de jouer au sec toute l'année.*
- *Bonjour,
Sauf erreur de ma part, mon précédent courriel est resté sans réponse. Merci d'y apporter une réponse. Egalement, je profite de ce mail pour vous avertir qu'il est inacceptable que des licenciés réservent un court et ne viennent pas. Il est pourtant très facile d'annuler une réservation via son smartphone, ça prend exactement 20 secondes. De ce fait, nous vous remercions de trouver une solution durable et efficace afin que ces situations ne se reproduisent pas. Il est déjà très compliqué d'avoir des créneaux pour jouer, alors si en plus il faut ajouter le comportement égoïste de certains licenciés, autant ne plus prendre sa licence...*
- **Réponse apportée par le Bureau de l'USI**
- *Je tenais avant tout à vous remercier des remontées des dysfonctionnements de notre club (y compris à la commission du Val de marne). Avant de vous répondre sur le fond, je vais prendre quelques lignes pour vous répondre sur la forme et je mets tout le bureau des dirigeants du club en copie de ce mail. Il me semble que vous êtes inscrit dans notre club depuis au moins 2011 (merci de votre fidélité) et que vous demeurez à Vitry et qu'à priori vous n'aviez pas de remarque particulière à faire les années passées. Permettez-moi aussi de vous informer que ce club est tenu (visiblement pas à votre convenance) par des bénévoles qui n'hésitent pas, en plus de leurs activités professionnelles, à donner du temps pour que ce club fonctionne le mieux possible. Je me permets aussi, devant votre insistance à recevoir une réponse, qu'il n'est pas inscrit dans mon engagement de Président de Club de répondre dès réception aux mails reçus. Enfin et j'en viens sur le fond de votre problème, il est vrai que notre bulle (2 courts couverts) est occupée par les enseignants, les compétitions de notre club ainsi pour les entraînements de nos équipes 1. Nous essayons de faire notre possible pour que la bulle soit libérée au maximum les soirs afin que nos adhérents puissent jouer à ces périodes ; il n'est malheureusement pas toujours facile de libérer des créneaux. Vous revendiquez l'installation d'une seconde bulle ; sachez que nous sommes les premiers à faire cette demande ; sachez aussi que les installations sont municipales et nous sont prêtées GRATUITEMENT par la mairie. Enfin, permettez-moi aussi de juger ce qui est acceptable ou pas dans le fonctionnement des réservations.*

PROCHAIN CD le 25/01/2019 à 19:00 au Chalet